

## **Les traités de 1919-1920**

### **Paix du droit ou paix des vainqueurs**

Il y a cent ans, 5 traités, un par pays vaincu, mettaient fin à la pire guerre que le monde ait connue. Jusque alors, la première guerre mondiale.

Avant de décrire chacun d'eux, il est nécessaire de faire un bilan rapide du conflit, notamment pour la France, pour comprendre la ferme résolution des vainqueurs à imposer, en dépit du désir affirmé de fonder une « *paix du droit* », des traités rigoureux.

Les 52 mois de guerre, toujours sur son sol, ont laissé la France exsangue :

- Le bilan démographique est très lourd : 1,4 million de jeunes Français sont tombés au combat, ce qui correspond au quart des jeunes gens nés entre 1890 et 1900 ... Ce qui aura évidemment des répercussions sur la natalité française et entraînera un déficit dont les conséquences seront visibles en 1940. Ces pertes innombrables font qu'il n'y aura pas après-guerre de renouvellement du personnel politique : les mêmes hommes qui étaient au pouvoir avant-guerre le resteront après le conflit. Ainsi, Clemenceau, député depuis 1871, ne prendra sa retraite politique qu'en 1920, à contrecœur !
- Le bilan économique est tout aussi impressionnant : Les plus riches provinces de France, la Picardie, le Nord, la Lorraine, ont été durement touchées par les combats ... Partout des terres inutilisables, des villes ravagées, des voies de communication détruites.
- Le bilan financier est lui aussi dramatique ; une première évaluation rapide des dégâts donne, en 1919, une estimation provisoire à hauteur de 35 milliards de francs- or, auxquels il convient d'ajouter les dettes contractées auprès des épargnants français, soit 30 milliards de francs, les dettes envers nos alliés, soit 32 milliards, les pensions aux veuves, aux orphelins et aux blessés de guerre, soit 7 milliards. A cette somme impressionnante, il faut ajouter la perte de nos créances sur la Russie puisque Lénine a clairement dit que « *la Révolution ne reconnaîtra pas les dettes du Tsar !* ».
- Le bilan culturel est lui aussi inquiétant. Le français, depuis 1713 langue officielle de la diplomatie, (les déclarations de guerre en 1914 ont été transmises en français) doit maintenant, avec les traités, partager cette disposition avec l'anglais, première étape d'un recul qui se confirmera pendant tout le XXème siècle.

---

La séance inaugurale de la Conférence de la Paix se déroule à Versailles le 18 janvier 1919.

Ni le lieu, ni la date ne sont indifférents ; le 18 janvier, c'est la date anniversaire de la proclamation à Versailles, de l'Empire allemand en 1871.

Cette conférence, qui réunit la vingtaine de pays vainqueurs, se tiendra jusqu'en août 1920, après 1646 séances pendant lesquelles s'activèrent 52 commissions, les plus importantes concernant les rectifications de frontières, les réparations dues par les vaincus, les garanties d'exécution des traités. Donc une lourde structure qui amena rapidement à convenir qu'un comité des « *quatre* » (les quatre grands vainqueurs) sera mandaté pour proposer les principales modalités des traités. Ainsi, le Président américain Woodrow Wilson, le Premier ministre britannique David Lloyd-George le Premier ministre italien Vittorio- Emanuele Orlando et le Président du Conseil français Georges Clemenceau seront les principaux concepteurs des traités.

L'entente entre les quatre n'était pas facile à obtenir. Le Président américain entendait faire prévaloir ses points de vue, d'autant que le concours de ses troupes dans la victoire, tardif mais décisif, lui donnait quelque crédit. Wilson voulait fonder une « *paix du droit* », ce qui supposait le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le respect du principe des nationalités, la

liberté des mers, le souci de prendre en compte les revendications des pays sous tutelle. Ces nobles idéaux seraient aussi ceux de la Société des Nations qu'il décida de mettre en place, une manière de tribunal qui dirait le droit international et sanctionnerait les agresseurs éventuels.

Les dirigeants français et italiens étaient quant à eux résolus à faire valoir leurs exigences de nations ayant connu la guerre sur leur sol et ayant subi d'immenses souffrances ; les Français espéraient un démantèlement de l'Allemagne, voire l'annexion de la Sarre, les Italiens à qui les Britanniques et les Français avaient promis la côte adriatique, entendaient que cette promesse fût tenue, tout cela étant loin de l'idéalisme wilsonien et du principe des nationalités.

Les Anglais privilégiaient leur traditionnelle politique d'équilibre européen et ne souhaitaient pas que l'esprit de revanche et l'appétit des vainqueurs n'aboutissent à une hégémonie française sur l'Europe rendue possible par la lourde défaite allemande et l'effondrement russe consécutif à la révolution bolchevique.

---

Le traité de Versailles, qui ne concerne que l'Allemagne, est signé le 28 juin 1919, au 5ème anniversaire de l'assassinat de Sarajevo (encore un symbole !).

Il ne fut aucunement négocié. Les plénipotentiaires allemands ne seront convoqués que pour parapher, ce qui sera insupportable pour les vaincus qui parleront de « *diktat* ».

Ce traité comprend 15 parties d'importance inégale :

\_ La première partie est consacrée à la création de la SDN, laquelle sera rapidement affaiblie par la non-intégration des vaincus, réputés indignes d'y participer, par l'absence de la Russie soviétique, exclue provisoirement du concert des nations, et, plus surprenant, par la dérobade américaine.

En effet, le Congrès américain, devenu républicain donc isolationniste, va récuser les engagements du Président démocrate Wilson et ne confirmera pas la signature du traité de Versailles donc l'acceptation de la SDN.

\_ La deuxième partie porte sur les modifications territoriales. L'Allemagne abandonne 15% de son territoire et 10% de sa population .

- ° à l'ouest la rétrocession de l'Alsace-Moselle à la France se fait sans consultation des populations. 130 000 résidents, réputés favorables à l'ancien Reich, sont expulsés vers l'Allemagne. La Belgique annexe trois cantons allemands dont deux germanophones.

- ° à l'est la recréation de la Pologne, 123 ans après son partage entre Autrichiens, Prussiens et Russes, fait perdre à l'Allemagne la Posnanie, une partie de la Silésie et de la Poméranie ; un corridor, destiné à donner au nouvel état polonais un accès à la mer, est constitué jusqu'à la ville de Dantzig, qui sera, bien qu'allemande, administrée par la SDN.

- ° Au nord, une rectification de frontière au profit du Danemark extérieurs à l'Europe fait perdre

  - à l'Allemagne une partie du Schleswig- Holstein.

- ° Au sud, l'union avec l'Autriche, réduite à ses territoires allemands, est proscrite en dépit du vœu des populations.

- ° La Sarre est pour 15 ans détachée de l'Allemagne et sera pendant tout ce temps administrée par la SDN. Ses réserves de charbon seront exploitées au profit de la France en compensation des destructions commises par les troupes du Reich dans les mines du Nord et du Pas de Calais

\_ La quatrième partie du traité porte sur les territoires coloniaux de l'Allemagne ; celle-ci,

supposée indigne d'accomplir une œuvre civilisatrice, doit céder tous ses territoires extérieurs à l'Europe. En Afrique, l'Allemagne abandonne à la France le Togo et le Cameroun et à l'Angleterre l'Afrique Orientale allemande, l'actuelle Tanzanie ; les Britanniques peuvent ainsi réaliser leur vieux rêve d'une liaison Le Caire- Le Cap ... Plusieurs milliers de *miles* sans quitter les terres sous administration anglaise ...

Les Japonais prennent possession des archipels allemands du Pacifique, les Mariannes, les Marshall, les Carolines.

\_ La cinquième partie du traité porte sur la limitation drastique des capacités militaires de l'Allemagne. La conscription est abolie ; les effectifs, limités à 100 000 hommes seront uniquement composés d'engagés et ne disposeront d'aucun matériel lourd. L'Allemagne cèdera ses canons et ses bâtiments de guerre aux vainqueurs. Cependant, les amiraux allemands, sommés de livrer les croiseurs et les cuirassés de la Kriegsmarine, ordonneront le sabordage des navires au large de la base écossaise de Scapa Flow en juin 1919.

\_ La huitième partie du traité aborde le délicat problème des réparations ; une commission interalliée en fixera le montant plus tard (en fait pas avant mai 1921 !), ce qui signifie que les Allemands admettent le principe de ces réparations sans en connaître le montant, signant ainsi une manière de « *chèque en blanc* ». En attendant l'Allemagne, dont les capacités économiques n'ont pas été affectées par les combats, doit livrer dans l'urgence de l'acier, du charbon et des vivres aux vainqueurs ; par ailleurs beaucoup de brevets allemands tombent dans le domaine public.

\_ La quatorzième partie du traité met en place les garanties d'exécution du traité ; les troupes alliées occuperont la rive gauche du Rhin, de Cologne à Mayence, avec retrait successif du nord au sud à mesure du respect par les Allemands des clauses du traité.

---

Les Alliés de l'Allemagne auront droit à un traité spécifique.

Le sort de l'Autriche est scellé par le traité de Saint- Germain, signé le 10 septembre 1919 . Le vieil Empire multinational des Habsbourgs est démantelé et désormais réparti entre sept pays. L'Autriche est réduite à ses territoires allemands et encore pas entièrement puisque les Allemands de Bohême, les Sudètes, sont intégrés au nouvel état tchécoslovaque et les Sud-Tyroliens deviennent italiens ( Bozen devient Bolzano ). La petite Autriche ne semble guère viable avec sa capitale excentrée et disproportionnée. Les Autrichiens se voient cependant refuser l' *Anschluss* qui aurait contribué à renforcer l' Allemagne .

La Hongrie, fut, de tous les pays vaincus, le plus meurtri par les traités, en l'occurrence le traité de Trianon conclu le 4 juin 1920 . Non seulement l' état magyar doit abandonner ses possessions slovaques, croates et roumaines mais il doit aussi renoncer à des contrées majoritairement hongroises au profit des alliés de l'Entente ; le traité a pour effet que 40 % de la population magyare échappe à l' état hongrois ... D'importantes minorités hongroises sont ainsi incluses en Roumanie ( Transylvanie), en Tchécoslovaquie (sud de la Slovaquie ) et en Yougoslavie (Voïvodine ) .Un profond révisionnisme hongrois se fera jour dès 1920 .

La Bulgarie est elle aussi durement affectée par le traité de Neuilly du 27 novembre 1919.

Elle doit céder la riche Dobroudja , avec Constanza, à la Roumanie et surtout perd avec la Thrace qu'annexe la Grèce , son accès à la mer Egée . Les Bulgares ne peuvent plus accéder à la Méditerranée qu'en passant par les détroits turcs.

Le traité de Sèvres qui entraîne le démantèlement de l'Empire ottoman n'a pas été pris en compte pendant la conférence, ayant fait l' objet d'un exposé spécifique il y a quelques mois .

---

La réorganisation de l'Europe consécutive à ces traités détermine la création de trois nouveaux états .

°La Pologne renaît grâce à l'effondrement des trois Empires qui la dominaient depuis le partage de 1795 . Des trois nouvelles nations, elle paraît la plus solidement constituée avec son riche passé, son homogénéité ethnique et culturelle, ses ressources agricoles et industrielles. Cependant elle est située entre l'Allemagne inévitablement révisionniste et la Russie soviétique qui a dû lui céder nombre de provinces. Cette situation géopolitique dangereuse lui fera rechercher des alliés qui garantissent sa souveraineté et son intégrité territoriale, au premier desquels le Royaume-uni et la France.

°Le destin de la Tchécoslovaquie paraît plus incertain. Le nouvel état , très étiré d' ouest en est , a été fondé pour donner satisfaction au nationalisme tchèque ; cependant les Tchèques ne rassemblent que la moitié de la population, étant concentrés en Bohême et en Moravie ; il y a 25% d' Allemands le long des frontières de l' Autriche et de l' Allemagne qui n' acceptent pas leur inclusion dans le nouvel état, au mépris du principe des nationalités , 6 % de Hongrois privés de leur patrie et 15% de Slovaques qui restent attachés à leur spécificité, sans compter les Ruthènes à la frontière roumaine . La France , fidèle soutien des dirigeants de Prague a ainsi reconstitué, en Europe centrale, un état plurinational , lors même qu' elle a largement contribué à la disparition de l' Empire austro-hongrois dont elle dénonçait l' archaïsme multiculturel .

°La Yougoslavie a, elle aussi, été créée pour donner satisfaction à un nationalisme résolu, celui des alliés serbes . Sont ainsi rassemblés autour du pôle serbe, dans ce qui ne se nommera Yougoslavie qu'en 1929, les territoires anciennement autrichiens de la Slovénie et de la Bosnie-Herzégovine, les territoires anciennement hongrois de la Croatie et le Montenegro. Cependant les tensions se font rapidement jour, notamment avivées par les revendications croates.

---

Les traités sont donc porteurs de bien des drames. L'absence sans précédent de toute négociation avec les vaincus, le non- respect du principe des nationalités ou plutôt son application «à géométrie variable», les divergences entre les vainqueurs ont largement hypothéqué l'instauration d'une paix juste et durable .